

Conférence internationale

*Justice pour les survivantes
de l'esclavage sexuel militaire japonais
et condamnation de la violence contre les femmes
dans les conflits armés*

samedi 29 novembre 2014 de 10H à 16H30

Université Paris Diderot - Paris VII, la Halle aux farines, Amphi 10 E,
2 rue Marguerite-Duras 75013 Paris

VOIR SUR LE LIEN SUIVANT :

http://www.univ-paris-diderot.fr/DocumentsFCK/implantations/File/Plan_A3_GE_2012-2013.pdf

*La participation à la conférence est ouverte à tous sans frais d'enregistrement.
Une traduction simultanée en anglais, français et coréen sera assurée.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, MERCI DE CONTACTER :

war_women@naver.com (en coréen et en anglais)

j.nouveaujour@gmail.com (en français)

LA JUSTICE N'A PAS ÉTÉ RENDUE pour un grand nombre de femmes qui furent victimes de l'esclavage sexuel systématiquement organisé par les autorités militaires japonaises avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Depuis le premier témoignage public d'une victime coréenne en 1991, d'autres femmes, auparavant silencieuses, se sont courageusement manifestées pour rendre compte des souffrances vécues et des violences qu'elles durent subir. C'est ainsi que la société civile coréenne a pu activement prendre en charge leur histoire pour demander la reconnaissance et la réparation de ces traitements inhumains. Mais, jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement japonais n'a jamais consenti à la reconnaissance de sa responsabilité juridique en tant qu'Etat.

BIEN QUE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE et le contrôle de cet esclavage sexuel aient été le fait de l'armée japonaise tout au long du conflit et jusqu'à la défaite, le gouvernement japonais se refuse toujours à enquêter de manière sincère et impartiale sur les faits, et à reconnaître ses responsabilités. Il nie même tout projet de coercition dans la réquisition et l'acheminement de ces jeunes femmes jusqu'aux «maisons de réconfort», les bordels militaires de campagne répartis dans toutes les zones de guerre. Pour certaines personnalités publiques japonaises et la majorité de la presse, le cas de ces femmes ne relèverait pas de l'esclavage sexuel puisqu'elles n'auraient été que de simples

prostituées volontaires. Le triomphe de cet argument a conduit à une récusation de tous les timides progrès obtenus auprès des administrations précédentes et à leur annulation. Dans les conflits armés en cours aux quatre coins du monde, les violences sexuelles envers les femmes sont plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi la persistance du déni des souffrances de dizaines de milliers de femmes, dites «de réconfort», soumises à l'esclavage sexuel par l'institution militaire japonaise, constitue un scandale démocratique majeur pour le Japon, et une injustice intolérable pour les victimes survivantes.

LES BUTS DE CETTE CONFÉRENCE SONT MULTIPLES :

- Poser la question de la responsabilité de l'Etat dans le système militaire japonais concernant l'esclavage sexuel, un exemple évident de la violence systématisée contre les femmes dans les conflits armés, dans la perspective du droit international et à l'aide de données historiques ;
- Examiner les efforts déployés par les victimes et la société civile en Corée pour la résolution de ce problème, et la perception du gouvernement japonais ainsi que les réponses apportées à ce jour ;
- Rechercher des solutions et mener des actions spécifiques en faveur des victimes ;
- Présenter les efforts fournis par les femmes et les parlements nationaux pour mettre fin à la violence faite aux femmes partout dans le monde et restaurer la justice pour les victimes de l'esclavage sexuel militaire japonais, partager des perspectives et projets pour le règlement de cette question.



**Conseil coréen pour les femmes requises
pour l'esclavage sexuel militaire japonais**

Cette conférence est organisée par :



**« Papillon-Paris » Groupe d'action
pour la reconnaissance et la réparation
des souffrances causées aux femmes
par l'esclavage sexuel militaire japonais**



Avec le soutien de :

Amnesty International France
Centre d'information, de documentation, d'étude et de formation des élus

Programme de la conférence

*Justice pour les survivantes de l'esclavage sexuel militaire japonais
et condamnation de la violence contre les femmes dans les conflits armés*

10H - 10H20 CONFÉRENCE

Quelle signification donner à la question de l'esclavage sexuel militaire japonais ?

Jean Salem (Philosophe, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

10H20 - 10H30 COURT MÉTRAGE

3D' animation "Son histoire".

10H30 - 11H00 TÉMOIGNAGES

Témoignages et appels de survivantes de l'esclavage sexuel militaire japonais.

Won-Ok Kil (République de Corée) ainsi que d'autres survivantes asiatiques et européennes (video).

11H - 12H00 PRÉSENTATIONS

*La vérité sur la question de l'esclavage sexuel militaire japonais et la responsabilité de l'État japonais
à travers des documents historiques.*

Hirofumi Hayashi (Professeur de l'Université de Kanto Gakuin au Japon)

L'évolution des actions menées par la société civile pour la reconnaissance de l'esclavage sexuel militaire japonais.

Mee-hyang Yoon (Présidente du Conseil coréen pour les femmes requises pour l'esclavage sexuel militaire japonais)

*Les réponses du gouvernement japonais concernant la question de l'esclavage sexuel militaire
jusqu'à ce jour et au cours des années récentes.*

Jing-ja Yang (Japan Action for the Resolution of the "Comfort Women" Issue)

12H - 13H30 DÉJEUNER

Projection d'un court métrage à la fin du déjeuner.

13H30 - 14H30 PRÉSENTATIONS

Les crimes de guerre du Japon et les actions menées pour leur reconnaissance - Le cas des Pays-Bas.

Brigitte van Halder (Membre du comité de relation internationale, Foundation of Japanese Honorary Debts)

*L'illégalité de l'esclavage sexuel militaire japonais au regard du droit international
et les étapes pour en obtenir la reconnaissance.*

Patricia Sellers (Conseiller spécial auprès du procureur de la Cour pénale internationale
pour les stratégies de poursuites / professeur, Kellogg College de l'Université d'Oxford)

Le status quo des crimes de violence sexuelle en temps de guerre et la solidarité des femmes.

Geneviève Garrigou (Présidente d'Amnesty International France)

14H30 - 15H15 INTERVENTIONS

Les efforts et les mesures du Parlement européen pour s'attaquer à la violence sexuelle en temps de guerre.

Avec des membres du Parlement français et européen.

15H15 - 15H30 PAUSE

15H30 - 15H50 INTERVENTION (video)

Propositions pour obtenir vérité, justice et réparation à l'égard des victimes de l'esclavage sexuel militaire japonais.

Pablo de Greiff (Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice,
de la réparation, et des garanties de non-répétition)

15H50 - 16H30

Dialogue de la salle avec les intervenants.